

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 DECEMBRE 2014

DATE DE CONVOCATION

4 Décembre 2014

DATE D’AFFICHAGE

4 Décembre 2014

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 23

Présents : 22

Votants : 23

Le 15 décembre 2014 à 18 h 00, le conseil municipal, dûment convoqué, s’est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Christian DUTERTRE, Maire.

PRESENTS : M. DUTERTRE, Maire  
Mme POLLE, M. FOURNIER, Mme LEBRET, M. LECLERC,  
M. LERENDU, M. PFEIFFER, adjoints  
M. SAVARY, M. JOIGNE, M. MAUGER, Mme LEFORESTIER,  
M. LEFOURNIER, Mme FANFANI, Mme MONCUIT,  
M. LEMESLE, Mme BESSIN, M. AVENEL, M. GUILLOTTE,  
Mme LAPLACE-DOLONDE, Mme MAZUIR,  
Mme COCHEPAIN, Mme VLEMINCKX, conseillers municipaux.

EXCUSEE :  
Mme SCHMITTER (procuration à Mme MAZUIR), conseillère municipale

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Bernard MAUGER.

URBANISME – APPROBATION DU PLAN LOCAL D’URBANISME

Par délibération du 22 mars 2005, le Conseil Municipal a prescrit la révision du Plan d’Occupation des Sols et sa transformation en **Plan Local d’Urbanisme**.

Le 22 mars 2011, le Conseil Municipal a débattu sur le PADD (Projet d’Aménagement et de Développement Durable).

Le 16 septembre 2013, le Conseil Municipal a arrêté le projet du PLU.

Après consultation des personnes publiques associées, une enquête publique a été organisée, du 24 mars 2014 au 26 avril 2014.

Les conclusions du commissaire-enquêteur ont fait l’objet d’une nouvelle concertation, entre les élus, le Cabinet d’Urbanisme PRIGENT et le CAUE. Des adaptations et des modifications mineures ont été apportées au document final, tel qu’il est présenté.

Il est proposé au Conseil Municipal d’approuver le Plan Local d’Urbanisme.